

Membre associé (1758-1793)

Pierre-Charles-François Porquet est né à Vire le 12 janvier 1723, fils de Pierre Porquet, estamier (potier d'étain), et d'Anne du Châtelier. Il était le second de trois fils qui entrèrent tous en religion. Son frère puîné notamment, Jacques-François, né à Vire en 1727 et mort à Lunéville le 6 avril 1762, fut chanoine de l'église de Vaudémont et curé de Parux. Pierre-Charles fit ses études au collège royal de Vire, prit l'habit ecclésiastique puis partit pour Paris où il entra au collège d'Harcourt comme répétiteur et maître particulier tout en prenant ses grades en Sorbonne. Sous-diacre le 24 septembre 1746, prêtre trois ans plus tard, il devint en 1749 prieur du collège d'Harcourt dont le supérieur était l'abbé Asselin, son protecteur. Poursuivant ses études théologiques, il devint licencié de la faculté de Paris puis docteur en Sorbonne. Passionné par les lettres et fréquentant le café Procope, Porquet avait déjà produit des *Vers au Roi à son retour de Metz après sa convalescence* (1744). En 1749, il fut recommandé par son supérieur, l'abbé Asselin, pour être le précepteur des deux fils de la marquise de Boufflers (Marie-Françoise-Catherine de Beauvau-Craon), Charles-Marc et Stanislas-Jean. Le cadet, le chevalier de Boufflers, resta toute sa vie attaché à son maître qu'il aimait mais dont il se moqua toujours. Mais lorsque, d'abord destiné à l'église, il quitta le séminaire pour embrasser la carrière militaire, il s'en justifia dans une longue lettre « sur son changement d'état » adressée à l'abbé Porquet.

La marquise de Boufflers fit nommer l'abbé Porquet aumônier du roi Stanislas qui en fit également son lecteur, avec Devaux. Si le cardinal Mathieu a qualifié l'abbé Porquet de « prêtre à la foi naïve », d'autres auteurs ont rapporté à l'envi les anecdotes démontrant son impiété. Ainsi, il aurait été incapable de réciter le *bénédictus* ou, encore, un matin, lisant la Bible en déformant le mot « songe », il aurait affirmé que « Dieu apparut en singe à Abraham ». Chamfort écrivit encore :

« Le Roi de Pologne Stanislas avait des bontés pour l'abbé Porquet, & n'avait encore rien fait pour lui. L'Abbé lui en faisait l'observation : mais, mon cher Abbé, dit le Roi, il y a beaucoup de votre faute, vous tenez des discours très-libres ; on prétend que vous ne croyez pas en Dieu ; il faut vous modérer ; tâchez d'y croire. Je vous donne un an pour cela ».

Mais l'abbé Porquet était également poète et se trouvait très à l'aise dans cette cour frivole aux mœurs légères. À l'instar de son compère Panpan Devaux, il multipliait les épigrammes et les vers galants adressés aux seigneurs et aux dames de la cour. Mais il eut l'occasion de mettre son talent à l'intention du roi Louis XV lorsque celui-ci fut agressé par Damien en donnant une *Épître à la Nation Française sur l'horreur du 5 janvier 1757*. De même, il rédigea des *Vers sur la chute dangereuse du Roi de Pologne dans sa chaise de poste à la descente de Saudrupt*, le 7 septembre 1757, sa voiture à trois roues ayant versé.

Le roi Stanislas qui appréciait peu l'abbé Porquet le fit néanmoins admettre au sein de son académie, probablement à la requête de la marquise de Boufflers. Il y fut reçu le 20 octobre, en même temps que son élève, le chevalier de Boufflers. Ce jour-là, en présence du roi de Pologne, de la marquise de Boufflers, de Madame de Mirepoix, de la marquise des Armoises, du chancelier de La Galaizière, du comte de Tressan, du comte de Lucé et autres personnages de la cour, il prononça un discours sur la bienfaisance, la bonté et les lumières réunies qui font la grandeur des rois. Thibaut de Montbois, le directeur, lui répondit :

« L'acquisition qu'elle fait de votre personne, Monsieur, n'a pas moins de quoi la flatter. Nous n'ignorons point qu'elle est depuis longtemps votre réputation, elle est consignée dans tous les journaux littéraires, et nous nous rappelons avec plaisir le reproche que vous y avez essuyé sur votre indifférence à enrichir le temple des Muses de vos morceaux de Poésie. Ce talent qui, plus que l'éloquence, est un don de la Nature, devient d'autant plus estimable en vous, que vous ne l'employez qu'à des sujets nobles, utiles, toujours intéressants. Vous l'avez appliqué en particulier à peindre, avec cette noblesse d'expression et de sentiment qui vous est propre, toutes

nos frayeurs, et tous nos transports à l'occasion de deux événements qui nous auroient frappés comme de deux coups de foudre redoublés, si nous n'eussions été presque aussitôt rassurés qu'allarmés sur les jours précieux de Louis le Bien Aimé et de Stanislas le bienfaisant. C'est toujours leur gloire que célèbre votre muse. La bienfaisance de Stanislas vient encore de vous occuper dans un discours dont les deux parties sont parfaitement analogues à sa grandeur d'âme éclairée par les lumières du philosophe. Tout y respire le sentiment, tout y caractérise l'Homme d'Esprit : mais vous tracez vos images d'après un si grand modèle, qu'il vous enlève le mérite d'être original. Qu'il est beau néanmoins, Monsieur, en définissant la Bienfaisance, d'en trouver tous les caractères dans son héros, et dans un Monarque né pour inspirer à tous les potentats de la terre le désir de faire des Heureux. »



**L'abbé Porquet**

À la mort du roi Stanislas, l'abbé Porquet assista au dépôt des entrailles du défunt dans l'église Saint-Jacques, le 24 février 1766. Plus tard, il rédigea l'inscription gravée au bas du mausolée commandé par Louis XV. Doté d'une rente de 800 livres octroyée par le testament du roi Stanislas du 30 janvier 1761, il se retira à Paris où la marquise de Boufflers continua de lui accorder sa protection. L'abbé Porquet vécut ainsi dans les cercles les plus brillants de l'époque jusqu'à ce que la Révolution lui fasse perdre ses amis et la petite fortune péniblement amassée qu'il avait placée sur l'État. Il aurait été, a-t-on écrit, l'auteur du discours prononcé par Robespierre, président de la Convention nationale, au peuple réuni pour la fête de l'Être suprême, le 20 Prairial an II (8 juin 1794) mais cette attribution ne semble pas mériter de crédit. Quoi qu'il en soit, la Convention, à laquelle il s'adressa, lui accorda, par décret du 4 septembre 1795, une modique pension de quinze cents francs. Ayant sombré dans la mélancolie, l'abbé Porquet fut trouvé mort dans son lit, à Paris, le 2 frimaire an V (22 novembre 1796). À la fin de l'un de ses poèmes, il avait lui-même rédigé son épitaphe :

D'un écrivain soigneux il eut tous les scrupules ;  
Il approfondit l'art des points et des virgules ;  
Il pesa, calcula tout le fin du métier,  
Et sur le laconisme, il fit un tome entier.

Les œuvres de l'abbé Porquet sont dispersées. Dans sa notice biographique, Charles Porquet recense 46 poésies publiées de 1744 à 1807 dans *L'Année littéraire*, le *Mercure de France* et *l'Almanach des Muses*, ainsi que 27 poésies inédites conservées dans les manuscrits de la bibliothèque de Vire. Certaines figurent également dans les *Œuvres posthumes du chevalier de Boufflers*. On connaît enfin son discours de réception, publié à Nancy chez Haener. [Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. II f° 678-686 ; *Biographie nouvelle des contemporains*, t. 17<sup>e</sup>, Paris, 1824, p. 12-13 ; *Biographie universelle, ancienne et moderne*, t. 35, Paris, Michaud frères, 1823, p. 118-119 ; [Stanislas DE BOUFFLERS], *Œuvres posthumes du chevalier de Boufflers*, Paris, 1816, p. v-vi, 83-97, 235-248 ; Nicolas CHAMFORT, *Maximes, Pensées, Caractères et Anecdotes*, Paris, 1796, p. 239 ; Cardinal MATHIEU, *L'Ancien Régime en Lorraine et Barrois (1698-1789)*, Paris, Champion, 1907, p. 351 ; Gaston MAUGRAS, *La cour de Lunéville au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, p. 195-201 ; A.-L. MILLIN, « Notice historique sur l'abbé Porquet et quelques une de ses poésies », *Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts*, année 1807 (Avril), t. II, Paris, p. 241-264 ; Charles PORQUET, *L'abbé Porquet (1723-1796)*, Flers, 1912.